

## Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald**, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
4200015	13001988	20023439 20036692	Veste de travail WT

Matière principale fluorescente :	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200053	HV-jaune	60% coton / 40% polyester

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200047	gris	65% coton / 35% polyester

Matière réfléchissante :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :
	9920	argenté	Tissu 50mm

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales, EN ISO 20471:2013/A1 - Vêtements à haute visibilité - Méthodes d'essai et exigences (classe 2),

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen EU de type N° 17.1.12.0654, valable jusqu'au 14.06.2022,

délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

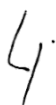
Hohenstein Laboratories GmbH & Co. K.G, Schloss Hohenstein, D-74337 Bönningheim  
Numéro d'identification : 555

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Lieu et date :

**ALBIRO SA**

Sumiswald, le 15.03.2019




Roland Loosli  
CEO

Linda Thommesen  
Développement & durabilité